

## Dossier chiffres du chômage, *Libération* 8 mars 2007

### Le regard de deux spécialistes du calcul du chômage en France

Jean-Pierre Revoil, Directeur général de l'Unedic

«*Selon la méthode, on compte de 1 à 4 millions de chômeurs*»

Le 30 janvier, le directeur général de l'Unedic, Jean-Pierre Revoil, s'étonnait du report de l'enquête Insee. Une décision qu'il juge regrettable parce que, selon lui, les différents modes de calcul des chiffres du chômage ne sont pas contradictoires.

De combien le nombre de demandeurs d'emploi a-t-il baissé en 2006 ?

L'évolution du marché du travail s'apprécie de façon dynamique, et son évolution résulte de plusieurs facteurs. La démographie tout d'abord. Elle s'accroît en 2006 d'environ 50 000 personnes. Mais les départs en retraite anticipée sont de 80 000. Il y a donc un solde qui, même si l'emploi restait stable, entraînerait une baisse du chômage. Et puis, l'emploi progresse, d'environ 200 000 salariés dans le secteur privé et de 40 000 dans les autres secteurs. Avec ces deux tendances, le chômage baisse spontanément d'environ 270 000 personnes. C'est à peu près ce que disent les statistiques, que ce soit celles de l'ANPE, de l'Unedic ou du BIT [*Bureau international du travail, ndlr*].

Quel est donc le nombre de chômeurs aujourd'hui en France ?

Je pourrais répondre : entre 1 et 4 millions. Il y a en France aujourd'hui 1 100 000 demandeurs d'emploi indemnisés à temps complet par l'assurance chômage. En y ajoutant les 35 % à 38 % de chômeurs qui travaillent en partie durant leur chômage, nous sommes à 1 825 000 personnes. Le chiffre officiel des demandeurs d'emploi disponibles est 2 130 000. C'est l'indicateur dit "*de catégorie 1*", dans lequel on trouve des chômeurs indemnisés ou non. Si on y ajoute, la catégorie de ceux qui sont occupés partiellement, nous sommes à 2 580 000 personnes. Et si on prend l'ensemble des chômeurs inscrits, nous sommes à 3 685 000, et à plus de 4 millions si l'on ajoute les 412 000 allocataires de 57 ans et plus dispensés de recherche d'emploi et les 700 000 chômeurs RMistes non inscrits à l'ANPE.

Alors pourquoi l'Insee a-t-elle du mal à sortir ses statistiques ?

L'Insee mesure le taux de chômage au sens du BIT, qui permet les comparaisons entre pays. Cela obéit à une définition très stricte de ce qu'est un chômeur et à une méthode précise : on recense par enquêtes personnalisées et vérifiées les personnes qui sont au chômage à temps complet dans la semaine précédant l'enquête. Compte tenu de l'évolution du marché du travail où se mélangent de plus en plus temps de travail et temps d'inactivité, une personne peut se trouver décomptée administrativement comme salarié et comme chômeur. Lors d'une enquête, cette même personne fera un choix, et il est possible qu'elle se déclare chômeur alors qu'elle est en activité réduite. Cela perturbe les statistiques que l'Insee produit, et mérite vérification. Cela dit, c'est dommage de ne pas avoir disposé en cette période d'interrogations de l'indicateur qui fait foi.

Matthieu Lemoine, Economiste à l'OFCE

«*Ce retard ne peut que susciter des interrogations*»

Economiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques, Matthieu Lemoine a publié le 14 février une étude estimant que le chiffre définitif du chômage fin 2006 serait plus proche de 8,9 % que de 8,6 %.

L'Insee justifie le report de son enquête par des problèmes «techniques». De quelle nature peuvent-ils être ?

On ne peut s'en tenir qu'aux éléments d'explication donnés par l'institut lui-même. L'Insee fait valoir qu'il y a cette année un nombre anormalement élevé de personnes qui n'ont pas répondu. Il faut savoir que cette enquête est réalisée trimestriellement, avec un premier contact en face à face. Puis les gens sont rappelés par téléphone tous les trois mois. Le taux élevé de gens qui n'ont pu être joints signifie-t-il qu'ils ont retrouvé du travail ? C'est possible. Mais on peut se

demander pourquoi ce phénomène est particulièrement sensible en 2006 alors qu'il ne l'a pas été en 2005.

De là à penser que le report à l'automne de l'enquête emploi est lié à l'échéance électorale...

La question se pose effectivement. Si les premiers résultats de l'enquête Insee, qui portent non pas sur la totalité de l'année 2006 mais sur le troisième trimestre font apparaître un taux de chômage nettement plus élevé que le chiffre établi par l'ANPE, cela ne peut que susciter des interrogations. Cela ne signifie pas que l'agence pour l'emploi n'ait pas bien fait son travail. Mais, si ses chiffres évoluent de manière divergente avec ceux qui ressortiraient de l'enquête Insee, on peut se demander si les nouvelles procédures mises en place multiplication des convocations, raccourcissement des délais n'ont pas aggravé les divergences avec l'enquête emploi de l'Insee.

L'écart serait de combien ? Vous l'avez estimé à 0,3 %, mais un document anonyme attribué à deux administrateurs de l'Insee parle d'un redressement de 0,8 %...

J'ai lu ce document, et je maintiens que l'enquête emploi de l'Insee devrait conclure à un redressement de 0,3 %. D'une part, les chiffres provisoires qui ont été évoqués pour le troisième trimestre 2006 confirment un décalage de cet ordre : l'Insee évoque un taux de chômage de 9,2 % quand l'ANPE l'estimait à 8,9 %. D'autre part, le document que vous évoquez surestime largement le nombre de radiations, en les cumulant sur douze mois. En réalité, un chômeur radié se réinscrit dans les mois qui suivent, s'il est toujours demandeur. Heureusement, 7 000 radiations supplémentaires par mois ne signifient pas que 84 000 personnes ont été définitivement radiées par l'ANPE !

S'il apparaît que le taux de chômage fin décembre 2006 était de 8,9 %, et non pas de 8,6 %, cela a un sens politique...

On ne peut pas le nier. D'autant que, en avril 2002, il était de 9 %...

Le report douteux des chiffres du chômage

Le taux de chômage en France à la fin 2006 n'était pas de 8,7% mais de près de 9,5%, selon un document anonyme coécrit par trois experts cité par Le Monde de mercredi. (REUTERS)

Exceptionnellement, les données du chômage pour 2006 seront publiées après les élections. Le PS crie à la manipulation.

Depuis vingt ans, c'est en mars que l'Insee publie son enquête emploi annuelle, accompagnée des estimations mensuelles de chômage révisées de l'année écoulée. Mais, pour l'année 2006, la direction de l'institut national a décidé de reporter cette publication... après l'élection présidentielle. Une décision officiellement prise *«sur la base de considérations techniques et en toute indépendance»*. Le directeur de l'Insee s'en expliquera aujourd'hui devant le Conseil national de l'information statistique (Cnis), organisme chargé d'assurer la concertation entre producteurs et utilisateurs de statistiques publiques.

Avril 2002. Pour les socialistes, la vraie raison de ce report ne fait aucun doute : il s'agit de cacher jusqu'à l'automne des chiffres gênants pour le gouvernement. Gênants car, contrairement aux ambitions claironnées par la droite, ces chiffres montreraient que le chômage n'a pas baissé depuis qu'elle est revenue aux manettes gouvernementales en 2002. Cinq ans pour rien en quelque sorte, avec une montée en flèche du chômage sous le gouvernement Raffarin, puis une baisse depuis le début l'année 2005, le tout pour un retour au point de départ d'avril 2002, soit 9 % de la population active. Dans un communiqué, le bureau national du PS a donc dénoncé une *«démarche scandaleuse qui consiste, dans un temps de débat démocratique, à refuser la publication d'une enquête d'un organisme d'Etat [...] De telles pratiques témoignent que l'Etat UMP est aujourd'hui en marche, au service d'intérêts particuliers et de son candidat [...]. Il est désormais manifeste que cela n'est destiné qu'à masquer un taux de chômage qui s'élève à 9,5 % de la population active, et non 8,7 % comme le prétend le gouvernement»*.

Ce taux de 9,5 % est tiré d'une note anonyme affirmant que le taux devrait être réévalué de 0,8 % en 2006, en raison de «*sorties*» artificielles de certains chômeurs du baromètre officiel. Cette note de 15 pages, produite par le collectif les Autres Chiffres du chômage (ACDC), souligne que, «*à partir de juin 2005, les innovations se sont multipliées dans la façon de gérer les chômeurs, pour bousculer les demandeurs d'emploi hors des catégories utilisées pour les statistiques officielles*». L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) avait lui aussi estimé, dans un rapport récent, que le taux de chômage devait être, légèrement, revue à la hausse : 8,9 % pour 2006.

Le ministre de l'Economie, Thierry Breton, a soutenu mardi que le système de calcul par l'Insee n'avait «*pas changé*» et qu'il n'avait «*aucun pouvoir*» sur le calendrier de publication de ces chiffres. Le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, s'est étonné : «*Ceux qui lancent cette polémique n'ont jamais rien dit lorsque les chiffres du chômage étaient à la hausse, lorsqu'eux-mêmes étaient en responsabilité.*»

Indépendance. La défense du gouvernement est en partie confortée par un rapport d'évaluation sur le respect par l'institut français du code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Effectué par les offices statistiques européens (Eurostat), belge et irlandais, le rapport affirme que «*l'Insee a de bonnes normes d'impartialité et d'objectivité et les utilisateurs interrogés, médias compris, considèrent l'Insee et ses productions comme objectives et non partisans*». Toutefois, l'institut ne remplit que «*partiellement*» le critère de l'indépendance formelle : bien que «*libre d'interférences politiques ou extérieures, son indépendance n'est pas précisée dans la loi*», à la différence de ses homologues européens. Les experts recommandent que soit accordée «*dès que possible*» à l'institut «*l'indépendance juridique en matière statistique*». L'Insee cesserait dès lors d'être une direction du ministère des Finances.

## Délai suspect

Renaud Dély

Sur la fin de son règne, François Mitterrand se lamentait qu'«*on*» ait «*tout essayé*» contre le chômage. A défaut d'en changer la réalité, «*on*» a surtout tout essayé pour en corriger la perception par l'électeur. Pour donner un tour plus présentable aux chiffres, la droite, dans un réflexe quasi pavlovien, a tendance à voir dans tout chômeur indemnisé un oisif qui sommeille, un profiteur du système, un faussaire qui n'a d'autre dessein que de faire les poches de cette «*France qui se lève tôt et travaille dur*», chère à Nicolas Sarkozy. La gauche, elle, empile les recettes d'emplois aidés, de stages ou de formations en tous genres, au risque que la solidarité qu'elle professe ne vire à l'assistanat, péché désormais abjuré aussi par Ségolène Royal. Avec le report de l'enquête annuelle de l'Insee, la ficelle du gouvernement Villepin se fait corde. Le toujours perspicace Jean-François Copé, ministre délégué au Budget, et sous-locataire de Bercy, n'a pas manqué de noter que cette polémique survenait, «*comme par hasard*», en période électorale. Des socialistes tout aussi sagaces voient justement dans ce contexte le vrai motif du délai sollicité par l'Insee, une direction dépendant du ministère de l'Economie. Le but de la droite est limpide : démontrer qu'elle a servi à quelque chose depuis cinq ans sur le front du chômage. Et tirer les chiffres vers le bas pour les ramener juste en dessous du bilan déposé par Lionel Jospin le 21 avril 2002. Le moral des Français, et leur vote, dépend pourtant bien plus d'une réalité de l'insécurité sociale subie ou redoutée dans son quotidien que d'une statistique suspecte. Sinon, le même Jospin, seul candidat élyséen à avoir présenté un résultat comptable positif en matière d'emploi, aurait été élu haut la main. A force de subir ce genre d'artifices depuis trop longtemps, l'indice du chômage officiel a acquis auprès de l'opinion à peu près la même crédibilité que le taux d'inflation. Et la crédibilité des gouvernants à changer le réel s'effrite au même rythme.

## La bataille sur les chiffres du chômage peine à masquer la pauvreté du débat politique. Paul QUINIO

Et si la polémique en cours sur les chiffres du chômage était un excellent révélateur de cette campagne présidentielle en trompe-l'oeil ? De quoi parle-t-on ? Du chômage, la principale préoccupation des Français selon toutes les enquêtes d'opinion, dont certaines démontrent, selon François Miquet-Marty, directeur des études politiques de l'institut LH2, que les Français *«croient assez peu qu'il baisse vraiment»*. La polémique en cours, sur un sujet central, n'est donc pas un simple écran de fumée, les électeurs ayant effectivement le droit de pouvoir tirer le vrai bilan gouvernemental en matière de lutte contre le chômage avant de se faire une opinion. Comme de connaître les vraies raisons de la diffusion différée de l'étude annuelle de l'Insee. L'affaire est loin d'être anodine.

Zapping permanent. Pour autant, l'épisode est aussi révélateur d'une caractéristique assez déroutante de cette édition 2007 de la bagarre présidentielle. Car derrière la polémique sur la vérité des chiffres se cache une insuffisance : celle du débat politique, projet contre projet, sur la meilleure manière de relancer les créations d'emplois. Tel le Canada Dry, la campagne prend avec cette polémique le goût du chômage, la couleur du chômage, mais ce n'est pas du chômage dont les candidats parlent vraiment. Tous font des propositions, critiquent celles de leurs adversaires. Mais aucun ne parvient à installer cette préoccupation numéro 1 comme LA thématique majeure de la campagne, comme la lutte contre *«la fracture sociale»* s'imposa en 1995 ou l'insécurité en 2002. Cette année, il se passe la même chose avec à peu près tous les sujets. Avec, à l'arrivée, un zapping permanent sans que rien n'accroche vraiment, dans une France qui musarde et des électeurs qui se promènent entre les rayons sans jamais s'arrêter. François Miquet-Marty évoque l' *«hétérogénéité»* de la campagne et d'une élection qui n'est jusqu'à présent *« surdéterminée »* par aucun sujet. Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste de Paris, regrette de son côté que *«le débat sur les propositions n'arrive pas à s'installer»*. A un mois et demi de l'échéance, il juge que la campagne *«se cherche»* encore. Un autre voit des candidats qui n'arrivent pas à *«installer leur jeu»*, pas plus sur le chômage que sur toute autre question.

Mollesse des clivages. La faute à qui ? Aux sondages, répondent les uns, qui imposent aux débats leur rythme frénétique et transforment la confrontation politique en course au pronostic. A l'offre politique, répliquent les autres. Et à la mollesse des clivages. Miquet-Marty constate *«la perplexité d'électeurs un peu perdus par rapport à l'offre»* électorale. Un autre observateur va même jusqu'à considérer que *«c'est désormais la demande qui structure l'offre»*. Le problème, c'est que, dans une France en miettes, cette demande est multiforme. Chaque candidat s'adressant d'un jour sur l'autre à un segment différent de ces France. En lui présentant son propre miroir. Difficile dans ces conditions d'installer une thématique de campagne. Même celle du chômage.

## Huit astuces pour faire baisser le nombre des sans-emploi. François WENZ-DUMAS

Pour modifier les statistiques en leur faveur, les gouvernements modifient la définition même du chômage.

Est-il possible de tricher avec les chiffres du chômage ? Cela dépend ce que l'on compte... Qu'ils soient relevés par l'Insee (Institut national de la statistique), la Dares (Direction de la recherche et des études du ministère du Travail), l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi), l'Unédic (assurance chômage), l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale), les chiffres mesurant le nombre de personnes actives ou cherchant un emploi ne sont pas contestés. Mais la définition même du chômage laisse une marge d'interprétation que tous les gouvernements ont su utiliser pour présenter favorablement le résultat supposé de leur action. Liste (non exhaustive) de huit petites ou grosses astuces permettant de baisser artificiellement le taux de chômage.

### 1. Radier les chômeurs

C'est le plus simple : on demande aux services de l'emploi de renforcer les contrôles, en particulier de vérifier que le demandeur a effectué suffisamment d' «*actes positifs de recherche d'emploi*». Si ce n'est pas le cas, le chômeur est rayé de la liste. Depuis un an, l'ANPE est ainsi passée de 33 000 à 40 000 radiations par mois en moyenne. Cela ne suffit pas, loin de là, à expliquer la baisse du chômage. Mais cela y contribue.

### 2. Laisser se développer l'emploi précaire

Un salarié qui alterne chômage et missions d'intérim ou contrats à durée déterminée, n'est pas un chômeur dit «*de catégorie 1*». L'enquête emploi de l'Insee les réintègre après coup dans les statistiques. Ils sont de plus en plus nombreux.

### 3. Multiplier les convocations

Personne ne reprochera à l'ANPE de mieux suivre les demandeurs d'emploi en les convoquant une fois par mois au lieu d'une fois par trimestre pour leur prodiguer de judicieux conseils. Mais, au passage, on multiplie par trois la probabilité que le demandeur ne se présente pas au rendez-vous. Effet garanti.

### 4. Durcir les conditions d'indemnisation

Pourquoi s'inscrire aux Assédic et à l'ANPE si l'on n'a droit à aucune allocation ? Pour l'ANPE, ces personnes n'existent pas, alors qu'elles sont bien sans emploi, disponibles, et à la recherche d'un travail. Elles ne seront réintégrées dans les statistiques qu'un an plus tard, lors de l'enquête emploi de l'Insee.

### 5. Dispenser de recherche d'emploi

Les préretraites et autres dispenses de recherche d'emploi pour les salariés âgés sont largement pratiquées, même si, officiellement, elles sont en voie de disparition. Ce fut pendant des années, avec le service militaire pour les jeunes, un des moyens les plus efficaces de retirer du marché du travail des générations fortement touchées par le chômage.

### 6. Envoyer en formation

Placer un chômeur en formation professionnelle ne peut qu'aider à son reclassement. Mais, au passage, le demandeur d'emploi n'est plus comptabilisé comme tel : il devient stagiaire de la formation professionnelle. C'est aussi le cas des salariés licenciés qui optent pour la convention de reclassement personnalisé (CRP), une formule lancée il y a moins de deux ans et qui rencontre un grand succès, car elle est mieux indemnisée. L'an dernier, elle a concerné 13 000 demandeurs d'emploi.

### 7. Pousser le chômeur à créer son entreprise

Peu importe que le projet soit flou et le risque d'échec important, le demandeur d'emploi n'apparaît plus comme tel. Il devient travailleur indépendant.

### 8. Encourager le congé parental

Autre moyen de réduire le nombre de chômeurs : la politique familiale. Tous les gouvernements l'ont pratiqué, avec plus ou moins d'effet sur le retrait du marché du travail des parents d'enfants en bas âge.

## A savoir

Créé en 1946, l'Institut national de la statistique et des études économiques est une direction générale du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Ses salariés sont des agents de l'Etat, qu'ils aient ou non le statut de fonctionnaire.

6 371 agents travaillent à l'Insee, dont 6 164 fonctionnaires et 207 contractuels

#### Enquête emploi

L'enquête de l'Insee est un sondage à grande échelle qui porte sur pas moins de 75 000 ménages interrogés quatre fois par an.

Elle permet de compléter les chiffres du ministère du Travail par une estimation du nombre de chômeurs qui ne seraient pas inscrits à l'ANPE. Chaque année depuis vingt ans, elle est publiée en mars.

2 353 000 chômeurs

L'ANPE et la Dares (ministère du Travail) publient chaque mois une note sur la situation du marché du travail, recensant le nombre d'inscrits à l'ANPE. Fin janvier, le chiffre était de 2 353 000 chômeurs, soit 8,6 % de la population active.